

# Compte rendu de la séance du Conseil municipal

Du Jeudi 25 juin 2020

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

L'an 2020 et le 25 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de madame Christiane LAFAYE, Maire.

**Présents** : LAFAYE CHRISTIANE, Maire, Mmes : DUCOMMUN ANNIE-CLAUDE, CHAINTREUIL CATHERINE, PROFIT DANIELA. MM : GAUME CLAUDE, MARQUIZEAUX NICOLAS, SAVROT GAEL, DUBOS KEVIN, PICARD JULIEN, ERCEAU YANNICK

**Absent excusé** : Monsieur RAGU Jean Mary

**Secrétaire de séance** : Mme Annie Claude DUCOMMUN

Après lecture et approbation du compte rendu du jeudi 28 mai 2020, Madame le Maire informe le conseil qu'une délibération doit être prise pour désigner un délégué pour la CLECT de la CDCG (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).  
Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et désigne Madame LAFAYE Christiane comme déléguée de la CLECT.

## **Délibérations:**

### **1/ Vote du budget.**

La commission finances s'est réunie le 11 juin 2020 pour l'élaboration du budget communal 2020.

Après avoir pris connaissance du budget 2020 présenté par Mme le Maire et après avoir délibéré sur les opérations d'investissement, le conseil approuve le budget s'équilibrant :

- En section de fonctionnement à : **334 254.96 €**
- En section d'investissement à : **134 552.70 €**

Il est demandé par le Conseil, lors du prochain budget, d'envoyer les documents concernant la proposition du budget aux membres du conseil, après la tenue de la commission Finances et avant la tenue du conseil.

### **2/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.**

Le Conseil Municipal, appelé à en délibérer, vote à l'unanimité des membres votants, les taux d'imposition 2020 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : **13.86 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **73.32 %**
- Pour un produit fiscal attendu de **31 535 €**

Concernant la taxe d'habitation, la recette sera versée sur un compte approprié.

### **3/ Renouveaulement de la commission communale des impôts directs suite aux élections municipales 2020.**

Conformément au **1 de l'article 1650** du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être constituée dans chaque commune.

La désignation des commissaires est réalisée à partir d'une liste de contribuables (24 membres pour les communes de moins de 2000 habitants), liste proposée sur délibération du conseil municipal.

Par délibération n °**162020** en date du 25 juin 2020, le conseil municipal du Moulinet Sur Solin a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

### **4/ Financement formation élus.**

L'article L.2123-12 du CGCT dispose que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions.

Après délibération, le Conseil municipal accepte le financement d'une formation par an et par élu.

Les frais de repas seront remboursés à hauteur de 18 euros par repas maximum.

### **5/ Création nouvelles commissions.**

Considérant la nécessité de créer de nouvelles commissions, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de créer deux commissions :

Une commission cimetièrre, représentée par Mmes LAFAYE Christiane, CHAINTREUIL Catherine et DUCOMMUN Annie-Claude.

Une commission communication, représentée par Mmes CHAINTREUIL Catherine et DUCOMMUN Annie-Claude pour l'élaboration du Petit Moulinois (journal de la Commune) et Mmes PROFIT Daniela et CHAINTREUIL Catherine pour le site internet de la commune.

### **Points divers :**

- Mme LAFAYE et M. SAVROT présentent le système « Panneau Pocket », application sur smartphone qu'environ 2300 communes utilisent dans le Loiret. Les habitants reçoivent des notifications directement sur leur portable pour toutes nouvelles alertes et informations de la part de la commune. Cette idée a été proposée au conseil municipal. Le tarif annuel est de 180 euros pour la commune, gratuit pour les administrés.
- Mme LAFAYE rappelle la constitution des commissions pour chacun à l'aide d'un tableau. Elle souhaite que chacun fasse une synthèse de cinq minutes après chaque commission, lors d'un prochain conseil.
- Concernant, le Syndicat du Pays Giennois, sont désignés comme représentant Mme LAFAYE Christiane en tant que titulaire et Monsieur ERCEAU Yannick en tant que suppléant.
- Ensuite, un débat a eu lieu concernant la randonnée du mois de septembre. En effet, en raison des mesures sanitaires en vigueur, le conseil municipal propose d'annuler la randonnée et M. SAVROT évoque la possibilité de faire un marché courant octobre proposant des produits du terroir.

Eventuellement, une fête des voisins pourrait être organisée courant septembre.

- Concernant les travaux du logement communal, la fenêtre de toit a été changée en début de semaine.

- CDCG :

Voiries : Madame le maire a rencontré cette semaine M. Das Neves de la Société VAUVELLE pour des travaux sur la route mitoyenne avec Langesse. Une monocouche sera posée sur toute la surface de la route sur une longueur 600 m entre les lieux dits Les Médecins et le Petit Porneau ; Ces travaux sont très onéreux et vont dépenser tout le budget alloué au Moulinet par la CDCG pour 2020.

Quant aux routes sur les lieux dits La Croix saint Martin et le Chemin du Poirier à L'oignon (routes qui sont en calcaire), une préparation au préalable doit être faite. Monsieur Gaël SAVROT, faisant partie de la commission Voirie de la CDCG, va se renseigner pour savoir qui sera responsable de la préparation de ces routes.

- Un devis va être demandé à l'entreprise Grégoire de la Cour Marigny pour la réfection de la toiture du bâtiment situé derrière la Mairie et dans lequel se situe le local de l'association.

Monsieur SAVROT propose que le local de l'Association des Fêtes soit refait au niveau de l'isolation pour une meilleure conservation des denrées qui sont entreposées lors des manifestations.

D'autres projets sont en attente :

- Les lampadaires à l'extérieur du bourg : proposition du remplacement des ampoules existantes par des leds.
- La finition des trottoirs dans le bas du bourg, après l'église.
- La fibre optique installée par Orange prévue en juillet.
- Mise en place d'arbres à l'automne pour cacher les containers de tri sélectif : des lauriers ou des photinias sont proposés.
- Planter un nouveau prunus sur le trottoir au centre Bourg pour remplacer l'arbre mort. Contacter Ets David à Lorris.

Mr Claude GAUME propose de mettre un coup de râteau sur le trottoir en face de chez Mme Burnay.

Mr Julien PICARD demande d'envoyer à tous les conseillers, lors de la présentation du budget, les numéros de comptes avec les libellés.

Mr Kévin DUBOS, demande qu'on examine l'état du revêtement du Chemin du Logeau et St Eloi, Gaël SAVROT : la route a été mise sur le budget voirie CDCG, et ils sont venus voir cette route.

Mme Daniela PROFIT demande à quel rythme se déroulent les réunions de la Commission communale Internet. Ces réunions se tiendront en fonction des besoins.

La séance est levée à 21h20.

Les conseillers municipaux

le Maire

le secrétaire de séance